



OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR POUR CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (H/F)

capacité d'accueil 124 enfants

Bollène située aux portes de la Provence, au carrefour de 3 régions et de 4 départements, privilégiée par sa situation géographique au centre de réseaux de communication et de transport

IDENTIFICATION DU POSTE DE TRAVAIL

EMPLOI :

Contractuel - Titulaire

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

CADRES D'EMPLOIS :

ADJOINTS ANIMATION - ANIMATEURS

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME :

Rattachement :

Direction Éducation Enfance Jeunesse

Pôle :

JEUNESSE

MISSIONS – ACTIVITÉS

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

- Dirige l'accueil en CLSH dans le cadre de la réglementation fixée par la DDCS
- Traduit en actions concrètes les objectifs du service
- Assure le management d'équipes
- S'assure que l'encadrement des enfants est fait en toute sécurité morale, physique et affective.

MISSIONS :

- Accueillir les enfants et les parents
- Animer et organiser les temps d'accueils- Animer et encadrer une équipe d'animateurs
- Assurer le lien avec les familles
- Coordonner les activités
- Veiller à la sécurité des usagers, au respect des locaux et du matériel
- Assurer le volet administratif du centre de loisirs
- Assurer le suivi et l'évaluation des animateurs stagiaires
- Rédiger le bilan qualitatif et quantitatif des séjours
- Signaler immédiatement à la collectivité toutes anomalies, incidents ou accidents

PROFIL

ÉTUDES DIPLOMES

BPJEPS - DEJEPS

Compétences requis

- Capacité d'encadrement
- Notions et expérience en gestion administrative
- Connaissance de la réglementation liée aux accueils de loisirs
- Connaissance de l'évolution de l'enfant
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- S'adapter à des clientèles et cultures diverses
- Être disponible et accueillant
- Permis B obligatoire

CONDITIONS D'EXERCICE

LIEU DE TRAVAIL :	MAIRIE de BOLLÈNE – Centre Saint Ferréol ou École Curie 84500 BOLLÈNE
TEMPS DE TRAVAIL :	9,5 heures par jour
REMUNERATION :	Rémunération en référence au grade d'Adjoint d'animation
PARTICULARITÉS :	Contrat de droit public

CONTACT et INFORMATIONS

Merci d'adresser votre lettre de motivation + CV à :
Monsieur Le Maire – Mairie de Bollène
Place Reynaud de la Gardette – CS 40207 - 84505 BOLLENE CEDEX
ou par mail à : rh@ville-bollene.fr